

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 mai 2017

Convocation du 19 mai 2017 - Secrétaire de séance : Stéphane GROS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mme Estelle PERRIER, Mrs. François CASAGRANDE, Bernard FELLMANN, Dominique GROS, Gilles GROS, Stéphane GROS, Frédéric PITEL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 3 avril 2017 est approuvé par 7 voix POUR.

TENUE DES BUREAUX DE VOTE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES :

Les élus participeront tous à la tenue des bureaux de vote pour les élections législatives prochaines. Comme de coutume, il sera fait appel à d'autres administrés pour compléter les équipes entre 8h et 18h les 11 et 18 juin.

Le maire rappelle que le bureau de vote sera installé à la mairie aux Coupes pour tous les scrutins prévus en 2017.

CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN ZRR

La Préfecture a informé la commune de sa sortie du dispositif Zone de Revitalisation Rurale à compter du 1er juillet 2017 suite aux modifications des critères d'éligibilité de ce dispositif. Ce dispositif réserve un certain nombre d'avantages afin de favoriser le développement local et les embauches ; les entreprises qui souhaitent s'y implanter bénéficient d'exonérations fiscales sous certaines conditions liées notamment à l'effectif et à la nature de l'activité.

Le maire précise que ces avantages seront maintenus aux communes de montagne sortantes pendant une durée de trois ans (soit jusqu'en juin 2020) et aux entreprises bénéficiant déjà du dispositif. Le Conseil regrette cette décision qui peut empêcher désormais une installation d'entreprises sur le territoire communal.

BILAN DU DENEIGEMENT HIVER 2016/2017

Le maire présente le bilan financier des opérations de déneigement de la dernière saison hivernale. Les dépenses tous services confondus se montent à 12577,73€ soit la dépense la plus basse depuis les hivers 2010 et 2011. Le maire remercie les prestataires pour la qualité de leur travail. La Commission Voirie se réunira dans l'été pour reprendre les missions et proposer un nouveau cycle de conventionnement. Elle se penchera aussi sur les points à améliorer dans le service rendu aux usagers pour la période qui vient.

Par ailleurs, l'entreprise Hydrométal a établi un devis de 1575,82€TTC pour le reconditionnement en mécanique et tôlerie de la fraise communale. Les travaux sont en cours.

GESTION DES APPARTEMENTS COMMUNAUX :

Tout se passe globalement bien au niveau des appartements communaux.

Le maire donne lecture d'un courrier de M. Gausset et de Mme Chavagnat, locataires dans l'immeuble communal de Boulème qui demandent l'autorisation de mettre en place un petit enclos derrière les garages communaux pour leurs deux chiens. Le Conseil, au vu du projet de ces locataires, décide de leur donner cette autorisation à condition de respecter le plan fourni qui précise que cette installation sera réversible et de renoncer à ce projet si des nuisances sont rapportées par les autres locataires de l'immeuble. Un courrier sera envoyé aux demandeurs.

Dans l'appartement du rez-de-chaussée, de nombreuses entrées d'air ont été constatées au niveau des fenêtres. La commune a déjà changé deux fenêtres à l'étage pour les mêmes raisons. Le Conseil propose, dans un premier temps, de demander un devis à plusieurs entreprises pour changer les quatre fenêtres et volets côté sud et est de cet appartement.

En ce qui concerne le bâtiment des Coupes, des élus ont constaté que la cour et le petit terrain attenants étaient encombrés de bois de chauffe et de mobilier qui ne permettent pas l'entretien ordinaire que la commune assurait jusque là ni le stockage des balises de circuits raquettes dans l'ancien bloc toilettes de l'école. Il conviendra de rappeler à la locataire que l'autorisation de profiter à quelques occasions de ce terrain induisait l'usage d'un mobilier de jardin discret et facilement amovible. Le maire rappellera que cet appartement fait partie d'un immeuble public d'une part et que l'usage prévu du feu ouvert est interdit par la dernière circulaire préfectorale sur cette question.

ACHATS DE FONCIER POUR CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT TOURISTIQUE :

Le maire rappelle deux projets qui nécessitent l'achat par la commune de parties d'emplacements réservés précisés dans le PLU, l'un aux Coupes pour la construction d'un garage adjacent à la mairie pour les locataires de l'appartement de l'étage et pour le stockage de matériel communal, l'autre aux Trois Cheminées pour assurer l'installation des dispositifs d'entrée de pistes de ski et la mise en place d'un petit bâtiment abri pour les usagers des sports de plein air hiver comme été. Le Conseil devra rencontrer les propriétaires pour mettre au jour les possibilités d'achat de ces deux parcelles, l'idéal étant que la commune en soit propriétaire à la fin de l'année pour envisager les travaux en 2018.

CHANTIERS ENEDIS :

Les travaux d'enfouissement de la HTA entre Les Crottes et La Croix Patie vont commencer en juin. Un échange avec ENEDIS a permis de rendre possible la mise en place de la liaison basse tension avec le terrain de M. Ducrot qui bénéficie d'un permis de construire au lieudit La Catole. La solution n'est pas encore définitive et le Conseil attend la position de M. Ducrot sur cette question. A cette occasion, dans le but de valoriser les choix retenus dans le PLU, compte tenu de la perception de la taxe d'aménagement sur les constructions attendues sur ces parcelles constructibles, le Conseil décide de réfléchir à la mise en place d'une aide forfaitaire aux connexions aux réseaux des porteurs de projets, la condition première étant que cette aide soit identique pour tous les candidats à la construction.

La pose de fourreaux le long de ce parcours pour recevoir la fibre optique est en cours de discussion entre la Communauté de Communes et ENEDIS.

ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES ET RURALES :

Les voies communales et rurales nécessitent, comme presque chaque année, une campagne de point à temps. La commune peut disposer d'une bouille à émulsion pour réaliser ce travail. Il s'agira de recruter huit bénévoles pour les différentes tâches (utilisation de la bouille, transport et pose du gravillon. Le Conseil décide de mener cette opération dès que les conditions seront réunies en termes de matériaux et de météo.

VOIRIE DEPARTEMENTALE :

Le Conseil Départemental informe le maire de la réfection, cette année, de deux portions de voies départementales très dégradées, l'une entre Les Mouilles et L'Anquerne, la seconde entre le haut des Bramandes et Les Trois Cheminées.

PERSPECTIVES DE RENTREE A L'ECOLE DES SORBIERS :

Le SIVOS et les délégués de la commune sont toujours très préoccupés par les rentrées à venir à l'école des Sorbiers même si la rentrée 2017 est assurée jusque-là à deux classes.

L'accueil d'une famille nombreuse sur le territoire n'est pas encore acquis malgré quelques avancées. Le courrier du maire aux hébergeurs et aux propriétaires de logements vides de Bellecombe n'a reçu aucune réponse.

Une réunion s'est tenue le 12 mai avec les maires des communes voisines et des représentants du SIVOS et du RPI La Pesse-Les Bouchoux pour faire le point sur les écoles et les services en particulier en direction des enfants et des tout petits.

La construction d'une crèche aux Moussières ou l'appel à un service de crèche mobile ont été évoqués.

La possibilité d'une implication plus importante des communes voisines qui envoient des enfants en centre de loisirs aux Moussières au fonctionnement de l'ALSH est mise en discussion.

Une réflexion est engagée sur la nécessité de disposer d'un moyen de transport collectif qui faciliterait les déplacements des élèves, des inscrits aux activités périscolaires et extrascolaires, des aînés, des associations locales. L'achat d'un petit bus est envisagé. Des collectivités qui ont choisi cette solution seront sollicitées pour mieux cadrer un éventuel investissement intercommunal.

Des échanges sont initiés sur la possibilité de partager des investissements en rénovation immobilière pour faciliter l'accueil de nouvelles familles.

Une réunion est prévue le 8 juin à la mairie aux Coupes sur ce même ordre du jour.

Par ailleurs, il apparaît que la commune des Moussières consacre un budget très important au fonctionnement de l'école et du centre de loisirs. Sur 100000€ environ de fonctionnement, elle en apporte les trois quarts compte tenu du nombre de ses enfants scolarisés. Au niveau de ce financement, le maire émet l'idée d'une participation forfaitaire de base identique pour les trois communes, le reste étant partagé selon la règle du nombre d'élèves par commune. Le Conseil réfléchira à cette possibilité de financement au cours de cette année.

EXPOSITION TRACES DE TEMPS :

Une exposition de documents sur le thème des maisons traditionnelles de notre territoire est depuis longtemps dans les projets de l'Association Traces de Temps. Il s'agit d'exposer des photographies, des tableaux, quelques objets aussi qui mettront en évidence et en valeur les caractéristiques de l'habitat de nos communes. Les administrés seront sollicités pour confier leurs documents pour le temps de l'exposition sur une fin de semaine. La date retenue est celle des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre prochains. Les discussions préparatoires à l'établissement du budget 2017 avaient porté sur l'équipement de la salle de mairie en petit matériel d'exposition, équipement qui lui permettrait de recevoir d'autres expositions temporaires en été ou en hiver. Un devis sera demandé pour l'achat de cimaises et éventuellement de quelques panneaux modulables.

JOURNEE CONVIVIALE D'AOÛT :

Le Conseil retient la date du samedi 19 août pour la journée conviviale 2017. Les demandes de chapiteaux seront envoyées aux présidents de l'Espérance Molunoise et de Haut Jura Ski. Les invitations seront adressées aux administrés fin juin.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Entretien du cimetière :**

Comme chaque année, il faudra constituer une équipe pour les deux séances annuelles d'entretien du cimetière.

- **Assemblée Générale extraordinaire de l'ASA des Trois Cheminées :**

Une assemblée extraordinaire de l'ASA des Trois Cheminées se tiendra en mairie le 2 juin.

- **Remerciements aux donateurs à la Fondation du Patrimoine :**

Un moment de convivialité est prévu pour remercier les donateurs de la souscription lancée par nos deux communes pour la rénovation des façades du clocher aux Moussières, souscription qui a permis de remettre 35000€ aux communes. Cette manifestation se tiendra le samedi 1^{er} juillet aux Dolines. Les donateurs recevront une invitation de la part de nos deux communes. Les frais seront partagés selon la règle des 2/5 pour Bellecombe et 3/5 pour Les Moussières.

- **Remerciements du maire de Saint Claude :**

Le maire fait part des remerciements du maire de Saint Claude après le vote de la motion votée pour le maintien des services de l'hôpital de Saint Claude.

La séance est levée à 0 heure30.

Le Maire,
Bernard FELLMANN